

# COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

### PRESENTS

B. LACOMBRE, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSERRIN, C. LAMBERT, N. LAVIER, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : M. BAILLON (pouvoir à B. LACOMBRE), S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA)

### OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 2 NOVEMBRE 2015

Néant.

### FINANCES ET GESTION

#### Réunions du conseil municipal

Le calendrier pour 2016 est remis en séance aux conseillers.

Tous les premiers lundis du mois à 20h30		
4 janvier	2 mai	5 septembre
1 <sup>er</sup> février	6 juin	3 octobre
7 mars (compte administratif)	4 juillet	7 novembre
30 mars (budget)	Pas de réunion en août	5 décembre
Réunion d'avril avancée au 30 mars pour respecter le calendrier budgétaire		

#### Budget

En prolongement de sa délibération du 5 mai 2014, le conseil valide à l'unanimité la rémunération du trésorier des finances au taux maximum et au prorata des temps d'activité suivants :

- du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2014 : Mme Agnès NGUYEN
- du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2014 : Mme Fabienne QUETTIER
- du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2014 : M. Frédéric GIRAUDET
- depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 : Mme Joëlle TERRAND

Précision : la base retenue pour le calcul des indemnités est le total des investissements communaux.

#### Personnel

Le document unique sur la sécurité et les conditions de travail établi en février 2015 est revenu en mairie début décembre avec diverses observations des services de l'Etat. Un affinage est en cours relativement aux risques, durées d'expositions, gestion administrative et technique, animation en particulier. Le document finalisé sera transmis officiellement avant la fin de l'année.

Les entretiens annuels individuels avec le personnel sont en cours.

#### Marchés publics

Le conseil décide à l'unanimité de créer une commission de marchés à procédure adaptée (MAPA) ayant la même composition que la commission d'appel d'offres (CAO), soit le maire Bernard LACOMBRE comme président, Y. GROSERRIN, N. LAVIER, L. POMMIER comme titulaires, les suppléants étant M. BAILLON, C. LAMBERT et D. LEBLANC. Selon l'importance financière du marché à conclure, le maire lancera la procédure requise par le code des marchés (marché à procédure adaptée ou appel d'offres pour les opérations les plus importantes) et convoquera la commission correspondante.

#### CCAS

Le colis de Noël sera remis comme chaque année aux personnes de 78 ans et plus n'ayant pas participé au banquet des anciens du dimanche 8 novembre. La commande a été effectuée comme l'an dernier auprès du magasin Gamm Vert. Sont concernés 7 couples et 33 personnes isolées. Les 6 personnes en maison de retraite recevront un coffret de chocolats.

## **URBANISME ET TRAVAUX**

### **P.L.U.**

Le rapport du commissaire-enquêteur a été pris en compte dans la version finale, rédigée par le bureau d'étude, qui intègre des ajustements, ajouts ou suppressions de parcelles demandés au cours de l'enquête publique et validés par le commissaire ainsi que les remarques des services de l'Etat. Le conseil accepte à l'unanimité le PLU ainsi finalisé pour transmission immédiate à Monsieur le Préfet.

### **Zone d'activités des Plantes**

Une nouvelle réunion est organisée le 17 décembre à 14 h 00 en mairie avec la Direction des Routes et Infrastructures, le géomètre et le SYDESL afin de fixer l'emprise du rond-point, le plan de masse général et le tracé des réseaux. Le permis de construire du supermarché sera déposé par Intermarché avant la fin de l'année et sera instruit dès l'acceptation officielle du PLU.

### **Stations d'épuration**

La commune a relancé l'étude du projet d'adaptation du traitement des eaux usées à l'augmentation de la population communale. Une réunion a eu lieu en mairie le 27 novembre 2015 avec Mme Véronique DUROURE pour l'Agence Technique Départementale et M. Didier GUENOT pour l'assistance départementale aux communes (ex SATESE).

Selon la suggestion de M. GUENOT, il s'agirait de regrouper les installations de Géanges Bourg et de Saint-Loup Bourg sur le site de cette dernière, avec relais de la station de pompage de la rue de la Dheune vers une station de Saint-Loup renforcée. Les bassins de la rue de la Dheune seraient supprimés.

La station de la route de Meursanges ne serait pas concernée par cette opération.

Plusieurs techniques de traitement étant possibles, il convient de procéder dans un premier temps à la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement collectif (SDAC) dont le coût maximal est évalué à 45 000 € H.T. Le conseil accepte à l'unanimité et mandate le maire pour choisir un bureau d'études spécialisé et solliciter les aides possibles auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.

L'étude devra être menée à bien au cours de l'année 2016 ; elle permettra de mesurer les débits maximaux totaux et par branche de réseau ainsi que les paramètres des effluents. Elle proposera des solutions pour le traitement (vraisemblablement selon trois formules : boues activées, filtrage par lit de roseaux, filtre bactérien + lit de roseaux) et les évaluera tant au plan de l'investissement que du fonctionnement.

### **Accessibilité des locaux publics**

L'entreprise MAIRET a chiffré les travaux qui permettront à la commune de se mettre en conformité totale en 2016 avec la création d'accès pour personnes à mobilité réduite à l'entrée de la salle des Perrelles, de la bibliothèque et du foyer familial : l'investissement total est de 10 875 € HT à intégrer au budget 2016, avec une option de 4 830 € HT pour une finition en béton désactivé.

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES**

### **Maison de santé**

Les professionnels se sont réunis le 3 décembre et ont décidé de se revoir désormais chaque quinzaine pour faire avancer le projet. Le cabinet de kinésithérapie, un moment envisagé dans des locaux indépendants, réintègre la maison de santé dont la surface intérieure devrait être voisine de 380 m<sup>2</sup>.

### **Manifestations**

La cérémonie des vœux de la municipalité se tiendra le vendredi 8 janvier 2016 à 19 h 00 à la salle polyvalente Alain Carillon, selon la même formule qu'en janvier 2015.

## **FORET ET ENVIRONNEMENT**

### **Forêt**

Les lots de l'affouage ont été tirés au sort. Leur façonnage avance rapidement. Deux entrées charretières sont créées aux Trembleaux par l'entreprise HUMBERT afin de faciliter la sortie des coupes.

**Plantations**

Des plantes à bulbes ont été mises en terre dans les pelouses (narcisses, tulipes, ...).

Les Croqueurs de Pommes seront invités le samedi 20 février 2015 esplanade Jean-Marie Desvignes afin de prodiguer des conseils en termes d'entretien d'arbres fruitiers et de taille, avec démonstration. Cette intervention sera destinée à l'ensemble des résidents de la commune souhaitant y assister.

**Illuminations**

Les décorations lumineuses ont été renforcées et un deuxième sapin a été installé à Géanges près de la bibliothèque (pelouse de l'ancienne cour d'école).

**Syndicats**

Le conseil accepte à l'unanimité la fusion des syndicats de la Dheune et de l'Avant-Dheune.